

Samedi 17 décembre 2005

Le club s'est mobilisé pour aider la recherche sur les cancers de l'adolescent.

Résultat de la collecte : 834,58 euros

Merci aux participants, à la direction et au personnel du Centre Leclerc de Châteaulin



Pour tout savoir sur les cancers des adolescents appelez

CANCER INFOSERVICE 0 810 810 821

Le Véloce Club a reçu le samedi 5 novembre 2005

***l'Assemblée Générale 2005 du
Comité Départemental de Cyclisme du Finistère***



Le bureau avec F Quillivic, trésorier,
J Gueguen, Président du Comité de Bretagne,
B Calvez, Président du Comité du Finistère
et Loïc Levrel, secrétaire



Vue de l'assemblée

CONVOCAATION

*Samedi 15 octobre 2005 – 18H30(précise)
Salle du Juvénat - Châteaulin*

Assemblée générale extraordinaire

Objet :Adoption des nouveaux statuts de l'association « Véloce Club Châteaulinois »

Conformément au règlement de cette assemblée, voir ci-dessous, un quorum de 50% soit 57 licenciés sur 113 doit être atteint pour que l'assemblée délibère valablement.

Votre participation est donc vivement souhaitée. Si toutefois cela ne pouvait être le cas, conformément au règlement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par le licencié de votre choix en lui donnant le pouvoir qui est joint à la convocation(art. 3c et 3d du règlement ci-dessous) dûment rempli et signé.

suivie à partir de 19h00 :

ASSEMBLEE GENERALE 2005

Rapports moraux 2004/2005

Rapport financier 2004/2005

Budget prévisionnel 2005/2006

Elections partielles au Comité Directeur

Questions diverses

Ces deux assemblées seront suivies du pot de l'amitié

Règlement de l'assemblée générale extraordinaire

Article 1 : cette assemblée générale extraordinaire de l'association « Véloce Club Châteaulinois » a pour objet d'approuver les nouveaux statuts ci-joint en annexe.

Article 2 : Pour que cette assemblée soit valide, il faut qu'au moins la moitié des licenciés de l'association soient présents ou représentés (113 licenciés soit 57).

Article 3 : les votants sont les licenciés 2005 de l'association.

Article 3a : sont votants directs, les licenciés âgés de 15 ans (catégorie cadets) et plus,

Article 3b : les licenciés de moins de 15 ans sont représentés par un de leurs parents ou par leur tuteur légal

Article 3c : chaque licencié a la possibilité de donner pouvoir de représentation à un autre licencié de l'association en remplissant le bulletin de pouvoir joint en annexe

Article 3d : le nombre de pouvoirs par licencié est limité à 3.

Article 4 : la convocation et la copie des nouveaux statuts doivent parvenir aux licenciés au moins 15 jours avant la date de l'assemblée.

Article 5 : En début d'assemblée générale extraordinaire, chaque licencié ou représentant devra signer la feuille de présence. Le bureau des signatures sera tenu par 3 membres en exercice du Comité Directeur de l'association. Après signature, le licencié recevra les bulletins et enveloppes de vote.

Article 6 : L'assemblée générale extraordinaire sera dirigée par le Président en exercice suppléé par le Secrétaire en exercice de l'association.

Article 7 : Le bureau de vote sera tenu par 3 membres en exercice du Comité Directeur de l'association.

Article 8 : Le dépouillement des votes sera effectué par les 3 membres cités à l'article 7 assistés de 3 licenciés présents tirés au sort.

Article 9 : Les résultats seront proclamés par le Président en exercice de l'association ;

Article 10 : Le Secrétaire en exercice de l'association est chargé du déroulement statutaire de l'assemblée, du compte-rendu des débats, de la rédaction des documents officiels et de la déclaration en Préfecture

Formation AFPS

En 2004, le Véloce Club Chateaulinois a organisé avec l'aide de la Croix Blanche, 2 stages de formation aux premiers secours.

Ont suivi assidument les cours dispensés par Henry BERTHOLOUX, moniteur de secourisme :

- les 15 et 22 mai 2004, 6 stagiaires venant des comités de Lothey et Lopérec



*Nathalie GARCIA, Sylvain GUIRRIEC, Yannick LE BAUT, Anthony LE GALL, Olivier RANNOU , Johann ROLAND
en compagnie de Henry BERTHOLOUX*

- les 2 et 16 octobre 2004, 7 stagiaires du club



Grégory LE BOT, Gwénéolé LE BRETON, Laurence LE DU, Marina LE DU, David LE GUILLOU, Claude MARCHALOT, Yann MARCHALOT en compagnie de Henry BERTHOLOUX

Le stage en images

